CONFEDERATION NATIONALE DU TRAVAIL

SYNDICAT CNT-POSTE DU VAL D OISE
Fédération des activités postales,
du courrier et des télécommunications.

LE POSTIER AFFRANCHI

octobre 2014

N°37

EDITO : Retrouver le chemin des solidarités et de la lutte collective.

Face à la politique des dirigeants de la Poste, rouleau compresseur qui détruit les emplois, liquide le service public, génère du stress et de la souffrance au travail, il est non seulement nécessaire mais urgent de renouer avec notre force collective. Face au syndicalisme du crayon, des tables rondes et du pseudo dialogue social, ceux et celles qui refusent de se résigner doivent s'unir pour préparer ENSEMBLE des luttes coordonnées. Dans le Val d'Oise ce doit être notre objectif commun. Comme dans les luttes contre les sanctions prononcées contre des syndicalistes où nous avons vu, à Paris, dans les Hauts de Seine, à Tours, se mobiliser, ensemble, des syndicalistes de la CGT, de SUD et de la CNT, et des non syndiqués-ées. Seule cette lutte unitaire peut inverser le rapport de forces. Car ils sont près à tout pour conserver leurs privilèges. **Ils nous promettent du sang et des larmes. Si nous retrouvons notre sens de la lutte collective nous leur infligerons le goût de la défaite et la joie de notre combat.**

DANS CE NUMÉRO :

1-Le *monopoly* postal du 95.

2-Elections professionnelles : Le syndicat CNT-PTT 95 présente une liste au comité technique local.

3-A Nice, les robots du tri ?

4-International : En Suisse, le facteur ne sonne plus !

5-La direction du 77 nous prend pour des truffes.

6-Agent de cabine : Palme d'or de l'exploitation pour la Poste.

7-Saint-Gratien : prime facteur d'avenir.

LE BILAN DU GRAND MONOPOLY POSTAL DU 95:

Les agents payent les pots cassés, les patrons se frottent les mains !

Après la fermeture de la Pic de Saint-Ouen-l'Aumône, les récentes délocalisations d'Eaubonne et de Franconville la partie de Monopoly de la DSCC 95 (direction des services courrier – colis) s'accélère.

Résultats : **Aucun respect pour l'être humain**, les agents sont déplacés à tout va comme des pions et la direction en profitent pour dégraisser ! **Nous étions 1913 agents au courrier en 2011, au mois de septembre 2014 nous ne sommes plus que 1681.**

Les projets en cours sont la création de Eragny PPDC qui rassemblera les facteurs de Cergy, Eragny et Pontoise... et dans un bâtiment annexe on retrouvera les facteurs de Méry sur Oise et de Saint-Ouen-l'Aumône (à 200M de l'ancienne PIC). Une plaque de 5 établissements passe ainsi à 2 établissements.

Ensuite création d'Osny 2 avec les facteurs d'Osny, de Vauréal et de Cergy Axe Majeur. Enfin, délocalisation de Sarcelles à Groslay et de Bezons sur Cormeilles- en-Parisis.

Les cadres, dont certains appliquent avec zèle les directives, sont aussi concernés ! Le président l'a annoncé dans le magazine ***Challenges*** : le siège de la Poste sera vendu et les directions seront regroupées. Les cadres de la DSCC 95 seront à leur tour baladés vers d'autres horizons sans qu'on leur demande leur avis.

Mais nous avons encore des cartes à jouer **si nous retrouvons nos valeurs : la solidarité, l'entraide, la dignité, la volonté de dire « Non, cela suffit ! »**. Bref si dans l'unité nous reprenons le combat social, collectif.

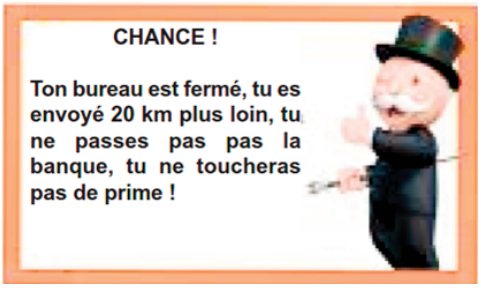

Pour nous contacter : Espace Nelson Mandela 82 av du G. Leclerc 95100 Argenteuil.
ptt95@cnt-f.org - 0677057506 - http://udcnt95.eklablog.com - http://www.cnt-f.org/fedeptt/

LE SYNDICAT CNT-PTT 95 PRÉSENTE UNE LISTE AU COMITÉ TECHNIQUE LOCAL :

SI PERSONNE NE TRAVAILLE A TA PLACE, QUE PERSONNE NE DECIDE A TA PLACE !!!

LE 1ER DECEMBRE FAITES JAILLIR DES URNES
LA NECESSITE DU SYNDICALISME AUTOGERE !

LISTE CNT : POUR UN SYNDICALISME AUTOGESTIONNAIRE

L'ESSENTIEL N'EST PAS DE VOTER MAIS DE LUTTER !

SOUTENIR UN SYNDICALISME DE TERRAIN, DE LUTTE, PRESENT AU QUOTIDIEN DANS LES SERVICES.

Du 1er au 4 décembre 2014 les élections professionnelles sont organisées à la Poste. Notre Fédération a choisi de présenter, comme en 2011, une liste au Comité Technique National et, dans le Val d'Oise, nous avons choisi de présenter une liste sur le plan local. Nous présentons cette liste locale pour obtenir de nouveaux droits comme celui de déposer un préavis de grève, d'être présent dans des CHSCT pour en faire un levier au service de la lutte collective.

DE QUEL SYNDICALISME AVONS-NOUS BESOIN ?

UN SYNDICALISME POUR L'UNITE SYNDICALE DANS L'ACTION ?

Oui nous pensons effectivement que les syndicats qui résistent doivent construire une unité à la base pour faire reculer la politique de casse menée par le siège, stopper la répression contre celles et ceux qui luttent, combatte la souffrance au travail. C'est pourquoi nous nous réjouissons d'avoir constaté la possibilité de rassemblements unitaires contre des sanctions menaçant des syndicalistes de SUD ou de la CGT. Ce qui est possible sur ce terrain doit être mis en œuvre contre les réorganisations permanentes.

UN SYNDICALISME QUI DONNE TOUT LE POUVOIR AUX ELUS OU A LA BASE DANS LES SERVICES ?

En premier lieu il est utile de rappeler que les syndicats, toutes tendances confondues, ne représentent qu'une petite **minorité de travailleurs-ses** : c'est pourquoi, la CNT dans les PTT mais également dans les autres secteurs de l'économie, considère que sur toutes les questions qui les concernent c'est à **L'ENSEMBLE DES AGENTS en lutte** de se prononcer, syndiqués-ées comme non syndiqués-ées, au cours d'assemblées du personnel.

Notre organisation syndicale considère ainsi que lors des réorganisations l'ensemble du personnel doit être écouté : par exemple nous avons vu dans certains bureaux des agents qui demandaient le recours à une **expertise** en cas de réorganisation, l'avis donc d'une instance **INDEPENDANTE,** pourtant des syndicats présents dans les **CHSCT** s'y **OPPOSAIENT !!** Nous l'avons constaté à Eaubonne, et dans d'autres bureaux.

UN SYNDICALISME DE TERRAIN ET DE LUTTE AU QUOTIDIEN OU UN SYNDICALISME DE SALON QUI SOUTIENT SYSTEMATIQUEMENT LE PATRON ?

Nous avons tous et toutes en tête cette image du syndicaliste qui passe, plus souvent d'ailleurs en période électorale, dans les services faisant la tournée des popotes comme un VRP, prend la température, puis, en cas de réorganisation, signe un accord qui cautionne des suppressions d'emplois, qui cautionne une dégradation de nos conditions de travail. Ensuite ce syndicat sort un tract en criant ON A GAGNE 50, 100, 1000, 2000 euros. Puis il disparaît du paysage tandis que nous on remonte sur le vélo, on retourne au guichet, avec une charge de travail plus lourde et moins de collègues autour de nous. Notre trajet pour aller travailler augmente, ce n'est pas grave, il faut s'adapter, être mobile. Il est aberrant que des personnes qui ne subissent pas les conséquences d'une réorganisation puissent signer des accords dont nous sommes toujours les victimes. Sur ce point nous savons naturellement que d'autres syndicats qui luttent partagent notre point de vue sur cette question.

Pour la CNT les syndicalistes sont, et doivent rester, dans les services, au quotidien, pour combattre à chaque instant les mesures néfastes qui peuvent être prises. Pour cette raison notre Fédération limite à 4 jours, au maximun, par mois les détachements hors des services pour développer une activité syndicale hors de l'établissement.

ALLONS-NOUS DEVENIR DES ROBOTS DE TRI ?

A Nice on en prend le chemin… avec la **VOIX DE SON MAITRE !!!**

Rien ne les arrête !!
A Nice, notamment, La nouvelle marotte de nos encadrants et de nous imposer **"le tri à la voix"** grâce à un système de tablette/casque.
C'est un système de tri informatisé. Tu donnes le nom directeur de la voie dans le micro et tu entends dans le casque le numéro de tournée.
- tout le monde peut trier, plus besoin d'apprendre le TG.
- moins d'erreur de tri.
- l'agent ne plus parler aux voisins, gain de productivité.
Ils n'ont pas encore ajouté sur le logiciel, le calcul de la cadence de tri, mais cela ne va pas tarder ! **Combien de chômeurs supplémentaires ?**

INTERNATIONAL : CELA SE PASSE EN SUISSE, LES FACTEURS NE PERDRONT PLUS DE TEMPS À GRIMPER LES ESCALIERS. SELON LE GÉANT JAUNE, ILS TROUVENT TROP SOUVENT PORTE CLOSE.

La Poste veut réduire le taux d'instance à tout prix, en Suisse c'est l'inverse : L'entrée principale de votre immeuble est dépourvue de sonnette ou d'interphone? Attendez-vous à du changement dans la distribution du courrier au cours des prochains mois. La Poste a en effet décidé de **supprimer la distribution à l'étage**. Le facteur ne montera donc plus pour vous apporter les envois nécessitant une signature (lettres ou colis recommandés, actes judiciaires, avis de poursuites). Il laissera dans votre boîte aux lettres un avis de retrait à l'office postal. A vous de vous y déplacer, dans un délai de sept jours.

Une prestation inutile ! Pourquoi biffer cette prestation? Dans son flyer d'explication, le géant jaune invoque la pénibilité inutile de la solution antérieure», ainsi que «la forte proportion d'envois avisés». Bref, les habitudes de la population ont profondément changé! «La plupart du temps, les gens sont absents aux heures de distribution. Le facteur monte pour rien. Il est donc plus simple (ndlr: et plus rationnel) de déposer directement un avis de retrait dans la boîte aux lettres», traduit Nathalie Dérobert Fellay, porte-parole de La Poste. Avant de préciser que la pratique aura ses exceptions: «Les personnes handicapées ou âgées, ayant une mobilité réduite, que nos facteurs connaissent, ne seront pas concernées. On continuera à leur amener ces envois à l'étage.»
Réduction des prestations à la clientèle, alors que le géant jaune réalise toujours de copieux bénéfices? Soucieuse d'éviter les critiques, La Poste souligne qu'elle ne fait qu'«appliquer plus systématiquement les conditions générales» du service postal inscrites dans son mandat. Et de préciser qu'en Suisse alémanique, **la livraison du courrier recommandé se fait déjà au bas des immeubles depuis belle lurette.** L'absence de sonnettes à l'entrée constitue «une particularité de certaines zones urbaines romandes», certifie Nathalie Dérobert Fellay. Les essais effectués depuis cet été s'étant avérés concluants, cette mesure sera généralisée aux quelque 25 000 maisons et bâtiments concernés.
A l'interne, cette suppression ne fait pas l'unanimité. Le Syndicat autonome des postiers (SAP), formé de membres dissidents du puissant Syndicat de la communication (Syndicom), dénonce «une nouvelle baisse dela qualité du service public»
.

Source : tribune de Genève

Après l'exemple du Canada nous voyons ici avec la Suisse que nous avons un adversaire unique, le même au niveau international, la recherche du profit et la liquidation du service public. Raison de plus pour innover sur le plan syndical et construire des luttes sur le plan européen.

ENSEMBLE LUTTONS CONTRE LES DÉRIVES : OU QUAND LA DIRECTION DU 77 NOUS PREND POUR DES TRUFFES !!

Une idée innovante pour cette direction ! Maintenant pour eux, le VAE n'est plus un outil visant à soulager les facteurs de la charge mais devient un moyen de gagner encore plus en productivité.
En effet, la Direction a annoncé que la vitesse moyenne pour les « Hauts-le-pied » en VAE passait désormais de 8 km/h à 15 km/h. Encore une nouvelle norme et cadence tombée du ciel !
Et encore et surtout une volonté de réduire « sur le papier » les trajets en cours de distribution…Et plus on réduit les temps de trajet, plus on réduit la durée de la tournée et plus « les mêmes » chercheront à justifier les suppressions de quartiers.

Pour rappel, à l'origine, les VAE n'avaient qu'une seule finalité : améliorer les conditions de travail en réduisant la pénibilité. **ET CA DOIT LE RESTER !**

NON Messieurs, Mesdames :
Le facteur n'est pas un robot !

La direction du 77 invente le facteur supersonique

AGENT DE CABINE : PALME D'OR DE L'EXPLOITATION POUR LA POSTE !

Plusieurs agents de cabine sont purement et simplement exploités par La Poste : en effet alors qu'ils font un travail de 2.1 (GESTIONNAIRE CLIENTS ENTREPRISES & SUPPORT A LA PRODUCTION – code 393 anciennement caissier/agent de cabine), ce grade leur est très souvent refusé.
On leur accorde alors seulement le grade de 1.3, bien qu'on exige d'eux un travail dont ils n'ont pas le salaire ! Tout simplement inacceptable !
Pire encore, dans le 95, et sûrement ailleurs, certains DE n'hésitent pas à mettre un agent de cabine **en 1.2** alors que l'agent occupe le poste depuis plusieurs années !
Pour les remplacements c'est la même chose, un rouleur en 1.2 ne doit pas être mis sur poste de cabine ! Des rouleurs 1.2 n'ont pas à effectuer un travail de 1.3 en cabine (problème de fonction), c'est écrit clairement dans leur contrat et les fiches de poste.
Nous réclamons justice pour tous les agents lésés par les GRIPSOU de La Poste !

Localement, comme sur le plan départemental, prenez contact avec nous afin de faire des requêtes et des demandes de RAP.
Nous soulèverons cette question lors de notre prochaine audience au Siège de la Direction du Courrier.

SAINT-GRATIEN : PRIME FACTEUR D'AVENIR 112.50 €UROS POUR TOUS !

Nous demandons le montant maximum pour tous en ce qui concerne le dernier trimestre 2014. En effet, les objectifs du 4éme trimestre ne seront pas fixés avant le 27 octobre, c'est pourquoi nous demandons à ce qu'ils soient considérés comme atteints pour tout le personnel.
Il est logique de satisfaire cette revendication étant donné que les agents sont restés dans le flou le plus total pendant le mois d'octobre et que par conséquent, le montant des primes sera établi sur un trimestre tronqué.
Et nous rappelons que la Fédération CNT PTT revendique l'intégration des primes dans le salaire.

Contact / Adhésion **PA37**

Nom : **Prénom :**
Adresse : **Code Postal :**
Ville :
Bureau :
Je souhaite adhérer. ☐
Je peux diffuser les tracts de la CNT. ☐

A retourner à notre adresse départementale ou par mail. Vous pouvez également nous écrire pour recevoir 3 numéros gratuits du Combat Syndicaliste, mensuel de la CNT.